

# Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations  
de la Commission Permanente

N° CP 8<sup>e</sup>/05-07  
Séance du 09 février 2007

REÇU A LA PRÉFECTURE

12 FEV. 2007

## SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS SCOLAIRES (PROGRAMME E052) : INVESTISSEMENTS SCOLAIRES DU PREMIER DEGRE, ANNEE 2007 (PREMIERE LISTE)

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I – 5<sup>e</sup>/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2007/I-8e/02 du Conseil Général du 14 décembre 2006, relative à la politique des Actions Educatives en 2007,
- VU la délibération n° 2007/I-1<sup>e</sup>/08 du Conseil Général du 15 décembre 2006 fixant le budget primitif du Département pour 2007,
- VU l'avis de la 8<sup>ème</sup> commission,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ approuve la première liste du programme 2007 des subventions d'investissements scolaires du premier degré pour un montant de 61 359 €, conformément au tableau figurant en annexe au rapport,
- ❖ précise que la dépense correspondante sera prélevée sur le chapitre 204, nature 20414, fonction 21 du budget départemental.

Adopté  
.....voix contre  
.....abstentions

Acte certifié exécutoire  
Révisé le 12 FEV. 2007  
12 FEV. 2007  
Conseil Général  
par délégation

LE PRESIDENT

Ludovic LIONS

Charles BUTTNER